



## Changement de statut

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

je suis une étudiante étrangère (gabonaise). j'ai un enfant d'un an né en france. Et son père est sans papiers. mais il a fait une de amnde de régularisation et jusque là pas de réponses.

Puis je demander une carte de séjour vie privée vie familiale. je n veux vraiment pas être séparé du père de mon enfant.

-----  
Par Visiteur

Bonjour.

Le problème ne vient pas de votre visa à vous mais de celui de votre ami. En d'autres termes, le fait que vous demandiez un autre visa que le visa étudiant ne changera rien pour vous.

C'est le père de l'enfant qui doit engager des démarches mais visiblement, c'est déjà ce qu'il a fait.

Bon courage.